

Communiqué de presse

PUBLICATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU CNRS

Le rapport d'évaluation du CNRS (Centre national de la recherche scientifique), le plus grand organisme de recherche en France et en Europe, est rendu public sur le site internet du Hcéres, et présenté dans le cadre d'une conférence de presse le 20 novembre 2023.

<https://bit.ly/rapport-evaluation-CNRS-2023>

Il s'agit de la première évaluation du CNRS organisée par le Hcéres. L'évaluation a été réalisée par **un comité d'évaluation international** composé de 16 experts reconnus comme leaders du meilleur niveau dans leur domaine.

<https://www.hceres.fr/fr/dossiers-et-communiques/ajustement-comite-evaluation-CNRS-2023>

Tout en considérant que **le CNRS est une institution de recherche majeure et de niveau mondial**, comme le montrent sa réputation, sa taille et son envergure, ainsi que sa présence sur l'ensemble du territoire français, dans les initiatives scientifiques européennes et au niveau international, **le comité d'évaluation estime que le CNRS peut faire mieux.**

Le comité reconnaît la singularité du modèle du CNRS, qui repose principalement sur la force des unités mixtes de recherche (UMR) communes avec les universités et d'autres institutions. Il souligne cependant que cette organisation réclame de la transparence, de la coordination, des stratégies de partenariat claires et des responsabilités partagées.

Les analyses et les recommandations du comité d'évaluation se concentrent sur plusieurs **questions particulièrement importantes pour l'avenir du CNRS**. Elles peuvent être résumées comme suit :

- clarifier le rôle et les missions du CNRS en France ;
- moderniser sa gouvernance ;
- renforcer ses démarches pour attirer, soutenir et retenir les meilleurs talents ;
- approfondir le partenariat avec les universités ;
- réduire le fardeau administratif qui pèse sur les équipes de recherche ;
- renforcer l'émergence de nouveaux thèmes de recherche et la prise de risque, et accroître l'ambition d'excellence de la recherche en mettant en œuvre régulièrement des évaluations et comparaisons internationales ;
- accélérer le développement de l'innovation et du transfert vers la société ;
- renforcer l'engagement du CNRS dans la recherche et l'innovation en Europe ;
- améliorer le partage des connaissances et la communication au bénéfice de la société.

Les membres du comité ont approuvé le rapport d'évaluation de façon consensuelle. Le comité a identifié les principales forces et faiblesses du CNRS. Il a aussi formulé **12 recommandations principales** qui visent à permettre au CNRS de réaliser pleinement son potentiel, au bénéfice de la communauté scientifique française et mondiale, et de la société dans son ensemble. Ces recommandations s'adressent principalement au CNRS ; certaines d'entre elles s'adressent également au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en vue de la préparation du contrat entre le CNRS et l'État pour la période 2024-2028.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.